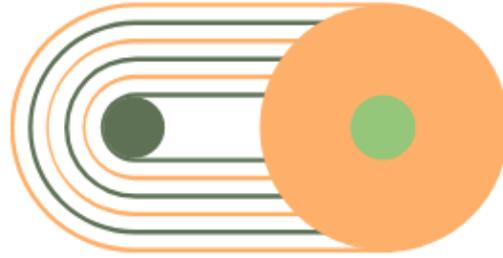


# NEWSLETTER

NUMERO 2



JUILLET 2021

N.E.x.T. TO YOU

## LES ARTICLES DE CE NUMÉRO :

**Introduction**, par la coordinatrice du projet, Maria Carla Midena et Federica Irene Molinaro, Services sociaux de la région du Veneto, p. 1.

**Edito**, par la Professeure Degani, University of Padoue, p. 3.

"The Payoke, par Anthony Verhasselt, p. 5.

**Identification primaire**, par Chloë Dumas, France terre d'asile, p. 7.

**Interview sur la formation en Italie** avec la Presidente Equality - Cooperativa Sociale Onlus, Barbara Maculan, p. 9.

**Formation en ligne**, par Carmen Martinez -Raposo, Fundacion Cruz Blanca, p. 11.

**Les actualités européennes**, p. 13.

## FOCUS :

Les activités de formation du projet NExT TO YOU



## 1. INTRODUCTION: OÙ EN SOMMES-NOUS DU PROJET ?

*par la coordinatrice du projet, Maria Carla Midena et Federica Irene Molinaro, Services sociaux de la région du Venet*

Sept mois après son lancement, toutes les activités du projet N.E.x.T TO YOU sont en cours et certaines ont déjà été réalisées.

Concernant le **Volet 2 ("Renforcement des capacités sur l'identification précoce et le soutien aux victimes")**, en Italie et en Espagne, les parties prenantes ont été formées par des professionnels des ONG partenaires et l'Université de Padoue en tant qu'experts sur l'identification précoce des enfants victimes de la traite des êtres humains entre avril et mai derniers. Il s'agit de la contribution du projet au renforcement des capacités des professionnels qui rencontrent les mineurs afin de mieux détecter les enfants victimes, de les référer au réseau local de lutte contre la traite des êtres humains et d'assurer ainsi la protection et l'intégration sociale des enfants.



Co-funded by the Asylum, Migration and Integration Fund (AMIF) of the European Union

Equality et Cruz Blanca vont maintenant échanger des informations et des bonnes pratiques sur l'identification des enfants et des jeunes adultes victimes des deux formes d'exploitation sur lesquelles ils ont concentré leur formation (criminalité forcée et mariage forcé).

En ce qui concerne **le Volet 3 ("Programmes intensifs d'inclusion dans le marché du travail")** qui est un autre volet spécifique du projet N.E.x.T TO YOU, est dédié à l'amélioration de l'insertion sur le marché du travail de 60 mineurs et jeunes adultes victimes de la traite en Italie, en France et en Espagne. Les activités ont commencé par les entretiens d'évaluation des premiers bénéficiaires. En Italie, le premier atelier professionnel a été réalisé par des travailleurs sociaux avec une médiation culturelle. Il a permis d'aborder la recherche active d'emploi, les droits et devoirs au travail, les outils de soutien au revenu, l'utilisation consciente et critique des réseaux sociaux.

En ce qui concerne **le Volet 4 ("Ateliers psychologiques et soutien psychologique pour les victimes de la traite des êtres humains")**, les ateliers psychosociaux pour les bénéficiaires sont déjà en cours en Belgique, Italie et Espagne. Chaque cycle d'atelier vise la connaissance de soi et la prévention des situations à risque et/ou de re-victimisation. En outre, leur objectif est également d'activer la résilience et les facteurs de protection qui peuvent être utiles pour construire un projet durable d'autonomie de vie et, par conséquent, d'améliorer le processus d'intégration.

Le "**partage de connaissances et des bonnes pratiques**", qui sont les actions du **volet 5**, a été mis en œuvre, grâce aux réunions du projet. Même si elles se sont déroulées en ligne, elles ont été l'occasion d'échanger des bonnes pratiques sur l'identification des victimes de la traite des êtres humains.

La prochaine réunion du consortium aura lieu au début du mois de **septembre**. Il s'agira d'une réunion plutôt technique. En outre, une réunion physique est prévue les **5 et 6 avril**, organisée par notre partenaire espagnol à Séville, en espérant que la situation de Covid le permettra. Ce sera une occasion très fructueuse d'échanger les meilleures pratiques.

**NEWS!! le site du projet N.E.x.T TO YOU est en ligne !**  
**[www.ensa-network.eu/nexttoyouth](http://www.ensa-network.eu/nexttoyouth)**



**MARIA CARLA MIDENA**, coordinatrice du projet,  
Direction des services sociaux de la région de  
Vénétie, Unité opérationnelle, Addictions, Secteur  
tertiaire, Nouvelles déviations et inclusion sociale.



**FEDERICA IRENE MOLINARO**, chargée de projet,  
Direction des services sociaux de la région de  
Vénétie, Unité opérationnelle, Addictions, Secteur  
tertiaire, Nouvelles déviations et inclusion sociale.



## 2.EDITO : APERÇU GÉNÉRAL DE LA FORMATION N.E.X.T TO YOU

Par Professeure Degani, Université de Padoue

Le projet, qui a débuté en décembre dernier, se déroule conformément au calendrier prévisionnel. Malgré la persistance de la pandémie de Covid-19, l'engagement des partenaires a, avant tout, permis de réaliser les activités de formation sur le thème de la traite des mineurs en Italie et en Espagne. L'action a comme référentiel le renforcement des outils pour la détection précoce et l'identification des mineurs victimes de la traite en Italie et en Espagne.

Les **objectifs spécifiques** de cette action sont le **renforcement et la promotion des mécanismes d'orientation et des réseaux de lutte contre la traite des êtres humains** afin d'assurer la protection et le rétablissement des mineurs. Un autre objectif est le développement collectif de solutions holistiques et coordonnées dans deux pays européens situés en première ligne des routes migratoires en Méditerranée et au-delà. Ces deux pays sont, en effet, fortement exposés aux mouvements entrants et de transit de nombreux garçons et filles en quête d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs familles d'origine.

Afin de tirer le meilleur parti de la formation, ces deux pays et les partenaires impliqués dans cette activité ont décidé de se concentrer sur l'exploitation grave en relation avec les mariages forcés pour l'Espagne et les activités criminelles forcées pour l'Italie. Bien que ces domaines soient sectoriels, ils sont d'un grand intérêt, car ils ont été peu explorés et certainement pas considérés de manière adéquate en termes quantitatifs. Ce fait est dû à l'invisibilisation des victimes et aux particularités de ces interventions de soutien ciblées. C'est pourquoi il a été jugé essentiel de partager, avec une approche **multi-sectorielle**, l'expérience du cours de formation du projet avec ceux qui sont en contact direct avec ces jeunes. Il s'agissait, à la fois, de sensibiliser aux caractéristiques de ces formes d'exploitation et de renforcer les synergies opérationnelles.

En amont de la formation, les partenaires ont cartographié les outils existants liés à l'identification des mineurs victimes de la traite, pour aider les sujets/autorités à intercepter les mineurs victimes de la traite à des fins d'exploitation dans des activités criminelles forcées et des mariages forcés.

La formation s'est avérée être une expérience très positive dans les deux pays. L'Espagne et l'Italie ont accumulé de nombreuses expériences dans le domaine des projets européens au cours des 20 dernières années, ce qui a souvent permis de partager des formations. Les événements organisés dans le cadre du projet N.E.x.T TO YOU ont mis en évidence la nécessité de partager les expériences et les pratiques avec l'ensemble des professionnels.

*La formation a pour référentiel le renforcement des outils de détection précoce et d'identification des mineurs victimes de la traite en Italie et en Espagne.*

Un soutien est notamment nécessaire pour la protection des mineurs impliqués dans des situations de traite, la répression des situations d'exploitation et la réinsertion sociale des jeunes par l'autonomisation et l'insertion. Peut-être plus que dans d'autres circonstances, la nouveauté des formes d'exploitations considérées et la multiplicité des nationalités potentiellement touchées par le problème des mariages forcés et des activités criminelles forcées ont rendu la formation particulièrement significative.

**Le nombre conséquent de personnes qui se sont inscrites à la formation, tant en Espagne qu'en Italie, met en évidence les lacunes de la formation dans ces domaines spécifiques** ainsi que la nécessité d'approfondir les aspects de la condition des mineurs étrangers qui ne sont souvent pas pris en considération bien que leur nombre soit en augmentation.

*Il est essentiel de partager ces expériences de formation de manière multi-sectorielle.*

D'une part, il est nécessaire de renforcer les actions destinées aux mineurs victimes d'exploitation grave et de développer des compétences professionnelles spécialisées dans le domaine des interventions. D'autre part, il existe de nombreuses organisations non spécialisées qui ne sont manifestement pas en mesure d'effectuer une analyse correcte de la situation réelle des victimes de la traite.

La formation et la coordination interinstitutionnelle sont donc fondamentales pour garantir une intervention efficace, surtout si l'on tient compte du fait que les mécanismes de référence, qu'ils existent ou non au niveau national, doivent toujours être adaptés aux évolutions des phénomènes d'exploitation.

Au vu des excellents résultats obtenus au cours de ces premiers mois de travail, les professionnels ont commencé à récolter le fruit des formations qui, bien qu'en ligne, ont été très riches en termes d'échange de pratiques et d'apprentissage des phénomènes.

Les prochaines actions prennent forme, en espérant que la pandémie permettra un débat moins animé en distanciel. **Ainsi, nous espérons que la réunion déjà prévue les 5 et 6 avril à Séville aura lieu physiquement. Elle représentera une occasion très précieuse de renforcer les liens de réseau que le projet a créés en vue de partager d'autres opportunités de travail.**



*PAOLA DEGANI* enseigne les politiques publiques et les droits de l'homme dans le cadre de la licence en sciences politiques, les relations internationales et les droits de l'homme et les droits des femmes dans le cadre du master en droits de l'homme et gouvernance multi-niveaux au département de sciences politiques, de droit et d'études internationales de l'université de Padoue. Elle est membre du conseil d'administration du Joint PHD Board in Human Rights, Society, and Multi-level Governance coordonné par le Centre des droits de l'homme de la même université. Elle a également été membre du groupe d'experts du département pour l'égalité des chances de la présidence du Conseil des ministres nommé pour le développement d'une base de données sur la violence de genre et membre de la table de coordination régionale pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la région de Vénétie. En 2019, elle a été nommée experte nationale pour le groupe d'experts sur l'action contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe pour l'Italie.



### 3. DÉTECTION ET IDENTIFICATION DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAIN EN BELGIQUE : "THE PAYOKE WAY"

Par Anthony Verhasselt, Payoke.

En Belgique, les victimes de la traite des êtres humains sont principalement identifiées par les intervenants de première ligne, comme la police fédérale ou locale, l'inspection sociale ou les services de santé, ou encore les centres d'aide spécialisés pour les victimes. Les orientations peuvent également provenir des services sociaux, des avocats, d'autres centres spécialisés, des services d'immigration et consulaires ou des citoyens. Certaines victimes peuvent contacter directement les services.

Au cours de la phase de détection, un premier examen est effectué pour déterminer si la personne interceptée est une victime potentielle. **La détection et l'identification sont des tâches très difficiles et délicates, comme le montre le grand nombre de victimes qui restent non identifiées et, en fin de compte, invisibles.** Lorsque les intervenants ne sont pas suffisamment formés, ils peuvent ne pas remarquer les victimes ou ne pas prendre les mesures appropriées pour les mettre en sécurité.

Les victimes sont détectées sur la base de leur récit ou des indicateurs et signaux d'alerte qui permettent de reconnaître les signes de victimisation. Les intervenants de première ligne doivent répondre aux besoins urgents et fondamentaux de la personne et l'informer du programme de protection des victimes.

**Une brochure d'information multilingue, disponible en 22 langues, aide les victimes à comprendre leur situation et le soutien dont elles peuvent bénéficier,** y compris les coordonnées des trois centres d'accueil spécialisés pour les victimes de la traite et leurs services.

Le modèle belge de coopération multi-sectorielle est basé sur l'intervention croisée de 3 acteurs principaux :

- **Les 3 organisations de lutte contre la traite des êtres humains** reconnues par le gouvernement fédéral qui fournissent des conseils, un abri, une assistance
- **Le ministère de la justice** dont les procureurs procèdent à l'identification formelle
- **Le Service fédéral des affaires intérieures** (Office de l'immigration) est chargé de délivrer des documents temporaires aux victimes de la traite des êtres humains qui sont prises en charge par l'un des trois centres d'hébergement reconnus.

Il existe un haut degré de coopération et de confiance entre les acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains, et cela détermine le succès des enquêtes et de l'aide apportée aux victimes.

*En Belgique, les victimes de la traite des êtres humains sont principalement identifiées par les travailleurs de première ligne.*

When it comes to detection and identification, according to the Payoke model, that we call “**The Payoke Way**”, certain quality standards must always be upheld in an interview :

- **Les intervenants sont flexibles et mobiles**, ce qui signifie qu'ils peuvent aller voir les victimes potentielles et leur parler dans un endroit sûr et confortable pour elles ou neutre afin de créer une relation de confiance ;
- le travailleur social recueillera des données **pour rapporter l'histoire aux forces de l'ordre**, mais il ne contribue pas à l'enquête ; l'histoire de la personne est utilisée pour comprendre de quelle aide elle a besoin ;
- **Les travailleurs sociaux sont conscients des diverses croyances culturelles et religieuses** et ils aident les usagers à exprimer leurs craintes ou leur foi dans les traditions, les pratiques religieuses et non religieuses, par exemple celles liées au juju et au vaudou,
- **ils essaient d'éloigner les clients de tout sentiment de culpabilité** dès le début et s'investissent pour créer une relation de confiance.

L'approche des "quatre C", basée sur les principes suivants, est au cœur de la Payoke Way en matière de détection :

- a) Confidentialité,
- b) Contrôle de la part de la victime sur la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment, d'avoir quelqu'un présent pour la soutenir, de poser des questions et de voir sa vie privée et sa confidentialité respectées,
- c) Coopération avec la police, les autorités judiciaires et/ou les ONG,
- d) Consentement de la personne à l'entretien.

L'application de l'approche des "quatre C" garantit le respect des droits des victimes.

**La méthode des 4 C :**  
**Confidentialité**  
**Contrôle**  
**Coopération**  
**Consentement**





## 4. INTIFICATION PRIMAIRE, INTERVIEW AVEC DES INTERVENANT.ES SOCIAUX.ALES JURISTES ACCOMPAGNANT DES VICTIMES DE LA TRAITE

par France terre d'asile

France terre d'asile a établi, dans le cadre du projet STEP (Sustainable integration of Trafficked human beings through proactive identification and enhanced protection) financé par le FAMI, des **listes d'indicateurs**. Grâce à un **guide**, les intervenant.es sociaux.ales de première ligne peuvent mieux identifier une situation de traite des êtres humains. Les indicateurs sont détaillés en fonction du type d'exploitation ou du contexte et sont séparés en 4 catégories :

- **L'expérience de la migration ;**
- **Vie quotidienne liée à l'exploitation ;**
- **Moyens de contrôle utilisés par les trafiquants ;**
- **Signes observables.**

Cet instrument est promu dans chaque centre d'hébergement de France terre d'asile, et est accompagné d'outils de sensibilisation à destination des victimes.

Au niveau national, la France, par le biais de sa Mission interministérielle (Miprof) travaille actuellement sur l'établissement d'un mécanisme national d'identification et d'orientation avec un consortium d'institutions publiques et d'associations.

**Un guide a été établi pour aider les intervenant.es sociaux.ales à identifier les situations de traite des êtres humains.**

**Vous trouverez ci-dessous des témoignages de professionnel.les de France terre d'asile travaillant avec des victimes de la traite.**

**JF :** En 2019 un Huda (Hébergement d'urgence pour demandeur.euses d'asile) a été créé et presque la moitié des orientations concernait des familles nigérianes au sein desquelles la femme disait avoir été victime de la traite des êtres humains. En 2020 l'orientation des femmes nigérianes isolées ou en couple vers le Cada (Centre d'accueil pour demandeur.euses d'asile) représentait 26% des entrées.

Le travail d'identification des victimes de TEH est assez simple concernant les femmes nigérianes car elles sont pour nombre d'entre elles en capacité de donner les détails de leur parcours au cours du travail sur leur récit de vie mais beaucoup plus délicat chez les femmes d'autres nationalités.

**Quels indicateurs vous amènent à penser qu'une personne est toujours sous le contrôle, l'influence du réseau de traite des êtres humains ?**

**JF :** La cohérence du récit (chronologie, lieux, personnes) est un indicateur de distanciation du réseau. La volonté de déposer plainte également. L'absence de ces éléments (récit incomplet), conflit violent au sein du couple alimente le soupçon. Soupçons renforcés par le rôle (loverboy, membre d'un groupe cultist) l'homme au sein du couple.

**BF :** Il peut s'agir de liens fréquents avec la communauté (par téléphone et déplacements en grandes villes) et beaucoup de connaissances dans ces grandes villes, l'absence du mari assez récurrente, un lien particulier avec des églises nigérianes.

**Quel accompagnement spécifique pouvez-vous proposer à une (ex) victime de TEH ? Quelles orientations spécifiques peuvent être proposées ?**

**JF** : Nous travaillons avec ALC (Nice) ; le comité technique (cellule de veille) se réunit en préfecture tous les mois. Nous travaillons sur le dépôt de plainte, le parcours de sortie de prostitution sur le L425-4. Nous avons parfois des liens d'autres associations spécialisées et l'orientation vers une psychologue aide la personne victime de la traite des êtres humains à verbaliser son histoire.

**BF** : Lors de la préparation de l'entretien de demande d'asile, nous sommes toujours dans des bureaux calmes où la confidentialité peut être respectée. Nous proposons de garder certains documents au bureau. Toutes les démarches et documents sont constamment traduits pour être sûre que chaque démarche est bien comprise et le partage des informations consenties. . Nous pouvons accompagner les usager.ères dans le dépôt d'une plainte, iels sont reçus par un agent spécialisé dans l'audition des victimes de violences et avec qui nous travaillons bien. Nous réalisons des visites à domiciles plus régulières que dans d'autres situations et pouvons orienter les personnes vers une psychologue libérale. 1

*The absence of specialized associations in our territory is a major obstacle.*

**De quels éléments supplémentaires auriez-vous besoin dans l'accompagnement des victimes de la traite des êtres humains ?**

**JF** : Nous avons le projet de créer un dispositif dédié aux victimes de la traite des êtres humains et de violences conjugales. Avec notamment : un logement dédié et sécurisé, une prise en charge sur le plan psychologique et une prise en charge de l'interprétariat.

**BF** : L'absence d'associations spécialisées sur notre territoire est un grand frein.



[1] France terre d'asile has already created dedicated places its Parisian accommodation centre (20) and in its Emergency accommodation centre in Angers (10).



*Le manque de données et d'études dans ce domaine reste l'un des plus grands défis dans le domaine de la traite. .*

## 5. INTERVIEW SUR LA FORMATION EN ITALIE

Par la Présidente d'Equality- Cooperativa Sociale Onlus, Barbara Maculan.

**Pouvez-vous décrire les objectifs des formations proposées dans le cadre du projet N.E.x.T. TO YOU ?**

Des actions de formation ont été prévues pour les professionnels qui jouent un rôle important dans la protection des mineurs et des jeunes, afin de renforcer la détection précoce et, par conséquent, la capacité d'identification précoce des mineurs victimes de la traite en Italie et en Espagne. Les objectifs de la formation comprenaient **le renforcement et la promotion des mécanismes de référence et des réseaux de lutte contre la traite des êtres humains afin d'assurer le soutien, la protection et le rétablissement des mineurs victimes de la traite**. En Italie, nous nous sommes concentrés sur une forme peu connue et sous-détectée d'exploitation, celle des mineurs contraints à commettre des délits. A long terme, nous avons voulu contribuer **au développement collectif de solutions holistiques et coordonnées** dans deux Etats européens d'arrivée des routes migratoires méditerranéennes.

**Comment envisagez-vous de faciliter l'identification des mineurs victimes de la traite des êtres humains ?**

Pour atteindre cet objectif, nous avons réalisé une cartographie des acteurs clés et des instruments existants. Nous avons réalisé, comme d'autres acteurs, que le manque de données et d'études spécifiques reste l'un des plus grands défis dans le domaine de la traite. En outre, plusieurs documents officiels du cadre juridique européen, italien et espagnol applicables à l'identification des mineurs victimes de la traite ont été analysés dans le cadre de la formation. Dans le cas particulier des mineurs ressortissants de pays tiers qui sont à la fois victimes d'exploitation et auteurs de crimes (par exemple, pickpocket ou trafic de drogue), la loi italienne sur l'immigration prévoit un permis de séjour spécial.

*Une cartographie des professionnels qui, à différents titres, peuvent rencontrer des mineurs victimes de la traite à des fins d'exploitation dans des économies criminelles, tant dans les institutions publiques que dans le secteur social privé, a été réalisée.*

**Did the pandemic affect the training course?**

Inevitably, it did. Due to the current health situation, the course "**The Early Identification of Child Victims of Trafficking and Serious Exploitation**" took place in virtual mode in four modules of three hours each on April 23 and 30 and May 7 and 14 2021. The training was delivered by trainers and professionals active at national and local level on the topics covered. It allowed the observation of broad phenomena while keeping a focus on the participants' professional roles.

Although, the virtual mode did not allow the use of participatory training methods such as role-playing and live simulations, it allowed the interaction of a larger number of people. Around 60 persons per session.

### **Quels thèmes avez-vous choisis pour la formation ?**

La formation était sur :

- Les mineurs étrangers non accompagnés en Italie, les caractéristiques du phénomène et les instruments de protection ;
- **La vulnérabilité des mineurs étrangers non accompagnés ;**
- Les activités criminelles forcées dans le cadre de la traite et d'autres formes graves d'exploitation ;
- **Les activités criminelles forcées et les exploitations graves :** réflexions sur la dimension opérationnelle dans une perspective de droits de l'homme et multi-sectorielle

### **Quels enseignements pouvez-vous tirer de cette formation ?**

Comme la Fondation Cruz Blanca l'a souligné dans son article, le grand nombre de personnes qui se sont inscrites aux formations proposées, tant en Espagne qu'en Italie, souligne les lacunes en matière de formation dans ce domaine très spécifique. D'une part, il est nécessaire d'augmenter les actions et les ressources spécialisées pour les mineurs victimes de la traite, d'autre part, il existe de nombreuses organisations non spécialisées qui entrent en contact avec les enfants victimes potentiels et qu'il faut former.

Nous estimons qu'il est particulièrement utile de souligner que, pendant le cours de formation en Italie, l'action "Inside Out" a été promue comme une "bonne pratique" à partager au niveau national et européen. Elle a été expérimentée au sein du N.A.Ve - Réseau de lutte contre la traite des êtres humains pour la région de la Vénétie.

### **Pouvez-vous nous donner quelques informations clés sur l'action "Inside Out" ?**

La proposition de mener une action systémique visant à explorer le phénomène des mineurs et jeunes adultes étrangers non accompagnés, à la fois délinquants et victimes potentielles de la traite à des fins d'exploitation dans des activités criminelles forcées, est née de la difficulté de rendre ces situations visibles et de les mettre en lumière.



**D'une part, il est nécessaire de renforcer les actions et les ressources spécialisées pour les mineurs victimes de la traite, d'autre part, il existe de nombreuses organisations non spécialisées qui entrent en contact avec les enfants potentiellement victimes.**

## 6. FORMATION EN LIGNE : ENFANTS VICTIMES DE LA TRAITE, DÉTECTION PRÉCOCE ET STRATÉGIES D'ACCOMPAGNEMENT, ACCENT SUR LA PROTECTION ET LES MARIAGES FORCÉS.

*par Carmen Martínez-Raposo, Fundación Cruz Blanca*

L'un des principaux objectifs du projet N.E.x.T. To You est le renforcement des capacités des professionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance afin d'améliorer leur capacité de détection précoce et d'identification des victimes de la traite en Italie et en Espagne. Dans ce but, la Fundación Cruz Blanca a dispensé la formation en ligne "**Enfants victimes de la traite : Détection précoce et accompagnement**" les 7, 14, 21 et 28 avril 2021.

Les acteurs pertinents travaillant avec les mineurs et les jeunes adultes au niveau national ont été recensés en amont. Parmi ces 58 entités, il y avait des ONG, des organisations religieuses, des organisations internationales, des réseaux nationaux et régionaux, l'administration publique, la police et des foyers pour mineurs et pour migrants. En outre, un appel a été lancé au grand public via les plateformes numériques et de nombreuses autres candidatures ont été reçues. Parallèlement, les outils liés à l'identification des enfants victimes de la traite ont été cartographiés en fonction du format et des objectifs de la formation en ligne.

La formation, structurée en 4 modules de 3 heures chacun, s'est tenue virtuellement en raison de la pandémie actuelle de COVID-19. **La priorité a été donnée aux processus d'apprentissage collectif basés sur une méthodologie participative.** Bien que l'absence de contact direct ait représenté un défi évident, les débats, la dynamique de groupe et les activités pratiques axées sur une variété d'études de cas ont permis de construire un environnement libre pour encourager l'expression des participants. **L'activité a donné lieu à une participation moyenne d'environ 60 personnes par session, dont 40 ont obtenu un certificat** pour avoir suivi l'ensemble du cours, après quoi un questionnaire d'évaluation a été distribué et rempli.

Le contenu des sessions s'est concentré sur une introduction à la traite des êtres humains et à l'approche basée sur les droits de l'homme, le genre et les droits de l'enfant (I), la **détection précoce et l'identification** des enfants victimes (II), **les mécanismes de protection** des enfants victimes et les mariages forcés (III) et **les stratégies d'accompagnement et les outils pratiques** (IV).

*Dans le cadre de la formation, la priorité a été donnée aux processus d'apprentissage collectif, basés sur une méthodologie participative.*



Cette formation réalisée en Espagne a mis l'accent sur la traite à des fins de mariages forcés. Depuis que les autorités ont commencé à collecter des données sur les mariages forcés en 2016, 10 enfants victimes de la traite à des fins d'exploitation ont été identifiés dans toute l'Espagne. Le mariage forcé est surtout perçu comme lié aux pratiques culturelles de certains pays, puisque les victimes identifiées sont principalement roumaines et marocaines. L'absence de recherches axées sur le mariage forcé en tant que forme de traite des êtres humains se traduit par un manque de spécialisation, de ressources et de professionnels. Par conséquent, la Fundación Cruz Blanca a décidé d'axer la formation en ligne sur ce type d'exploitation, en lui consacrant une session spécifique et en lui donnant une orientation transversale tout au long du cycle.

*Le mariage forcé est surtout perçu comme étant lié aux pratiques culturelles de certains pays, puisque les victimes identifiées sont principalement roumaines et marocaines.*

Le fait que plus de **430 professionnels aient demandé à participer** à l'atelier révèle l'existence d'un **important déficit de formation** dans ce secteur très spécifique. L'une des conclusions qui ressort des sessions de renforcement des capacités est la nécessité d'accroître les interventions spécialisées et les lieux d'hébergement pour les enfants victimes de la traite. Cependant, il existe également de nombreuses organisations non spécialisées qui entrent en contact avec des enfants victimes potentiels et qu'il est nécessaire de former.

Par conséquent, la formation et la coordination interinstitutionnelle sont essentielles pour garantir l'efficacité et la réussite des actions dans ce domaine, surtout si l'on considère que l'Espagne ne dispose pas d'un mécanisme national d'orientation en tant que tel. Tout ceci est crucial pour mettre en œuvre les bonnes pratiques, qui ont été identifiées dans la conception des stratégies d'accompagnement individualisées basées sur une approche globale, prenant en considération les besoins juridiques, socio-éducatifs, professionnels et psychologiques de l'enfant.



[2] Ministerio del Interior, 2019. Trata de seres humanos en España Balance estadístico 2015-19. [Online] Available at [this link](#). [Accessed 16 06 2021].

## 7.LES ACTUALITÉS EUROPÉENNES



**Le Parlement européen adopte deux fonds pour les politiques d'asile et de frontières**

<https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20210701IPR07514/eu-parliament-adopts-two-funds-for-asylum-and-border-policies>

**Nouveau pacte sur les migrations et l'asile : accord sur la nouvelle Agence européenne pour l'asile**

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/it/ip\\_21\\_3241](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/it/ip_21_3241)

**Stratégie de l'UE en matière de lutte contre la criminalité organisée & Stratégie de l'UE en matière de lutte contre la traite des êtres humains**

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda\\_21\\_1664](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_21_1664)

**Sincères salutation de la part des partenaires de N.E.x.T. TO YOU !**

**Pour plus d'informations:**

**[www.ensa-network.eu/nexttoyou](http://www.ensa-network.eu/nexttoyou)**



REGIONE DEL VENETO



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI PADOVA

CENTRO DI ATENEIO  
PER I DIRITTI UMANI  
"ANTONIO PAPISCA"



equality



CdG  
COMUNITÀ DEI GIOVANI  
SOCIETÀ COOPERATIVA SOCIALE



European Network  
of Social Authorities



FUNDACIÓN  
CRUZ  
BLANCA



Editeurs: Veneto Region's Brussels Office.

ENSA Team: Elena Curtopassi, Valentina Faraone, Alessio Nardin,  
Angela Giacomini, Elisa Cardillo, Gaya Ghezzi.